

# Le SIG du SDEM50

# Système d'Information Géographique

# **Premiers pas**





# Obtenir les codes d'accès au SIG

## Vous utilisiez déjà le SIG du SDEM50

Le SIG du SDEM50 évolue mais les *Identifiants* et *Mots de passe* restent les mêmes que pour l'ancienne version.

### Vous êtes un nouvel utilisateur

Connectez-vous sur le site Internet du SDEM50 : www.sdem50.fr et cliquez sur le bouton "Vous êtes UNE COLLECTIVITE".

🥠 Syndicat départemental d'éner	+		- O ×
↔ ⇒ c ŵ	🔘 www.sdem50.fr	😇 🏠 🔍 Rechercher	≡ © /II
	sdem <sub>50</sub>		,
	SDEM50 MISSIONS	PUBLICATIONS CONTACT Q RECHERCHE	
	ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC BORNES DE REG	CHARGE ECONOMIES D'ÉNERGIES CONTRÔLE GROUPEMENTS D'ACHATS	

Cliquez ensuite sur le bouton de demande des codes d'accès

کو 🖉 Vous êtes une collectivité   SDE	× +		- 🗆 ×
← → ♂ ☆	(i) www.sdem50.fr/vous-etes-une-collectivite	••• 🛡 🏠 🔍 Rechercher	III\ © ≡
	sdem <sub>50</sub>	SIDENTIFIER LE PARCOURS DE L'ÉNERGIE Vous êtes UNE COLLECTIVITÉ UN USAGER	^
	SDEM50 MISSIONS PUBLICATIO		
	VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ		
	Accueil > Vous êtes une collectivité	>> Demandez	
	INCIDENT SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE	vos codes d'accès	
	En cas d'incident sur le réseau électrique, vous pouvez contacter le Centre d'Appel et de Dépannage Eneols (CAD) par un accès privilégié réservé aux collectivités avec le code INSEE de votre commune au 02 30 08 41 9.	SIG CheckvEP	
	PROBLÈME D'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE		
	Tension trop faible, coupures fréquentes ? Vous pouvez nous le signaler en complétant et en nous adressant l <u>e formulaire de réclamation rempli</u> .		
	PROJET DE CONSTRUCTION		
	Vous voulez connaitre le coût de raccordement électrique, compléter et adressez nous <u>le formulaire</u> de demande de devis pour une extension.		
	SIGNALER UNE PANNE D'ÉCLAIRAGE PUBLIC		
	Il vous suffit de vous connecter sur le site dédié <u>check-EP</u> ou de nous renvoyer <u>le formulaire de</u> demande d'intervention.		
	COUPURES PROGRAMMÉES		
	Demande d'accès à un service particulier d'information mis en place pour les <b>patients à haut risque vital traités à domicile</b> , en cas de coupure programmée ou inopinée sur le réseau électrique.	Collectivité	
	Catégories de malades à haut risque vital définies par la DIRECTION GENERALE DE LA SANTE :		~

#### Et remplissez le formulaire (1)

ي Identifiants SIG et/ou Check-EP 🗙 🕂				- 🗆 ×
← → C ŵ	.sdem50.fr/identifiants-sig-etou-check-ep		💟 🔂 🔍 Rechercher	III\ CD ≡
	sdem <sub>50</sub>	2> +e 🔋 📮	S'IDENTIFIER LE PARCOURS DE L'ENERGIE Vous êtes UNE COLLECTIVITÉ UN USAGER	^
1	SDEM50	MISSIONS PUBLICATIONS	CONTACT Q RECHERCHE	
	<complex-block>everence of the conduct of the cond</complex-block>			
	Accueil > Vous êtes une collectivité > Obtention de vo	os identifiants		
	Collectivité	Votre Nom	Le Système d'Information Géographique (SIG) du Sdem50 est à disposition de l'ensemble des	
	Email	Téléphone	adhérents du syndicat. Il permet d'accéder à de nombreuses informations (vos réseaux électriques, différents fonds de plan, données nubliques. Juis une simple interface WEB	
	Message	2	Le service <b>Check-EP</b> permet aux adhérents ayant transféré leur compétence éclatige public au Sdem50 de déclarer leurs pannes en ligne.	
		Envoyer		
	<mark>0</mark> 0	Syndicat Départemental Téléphone d'Energies de la Manche 02.33 77 18 95	CONTACT	v

Puis cliquez sur Envoyer (2)

Un mail sera alors transmis au SDEM50 avec l'ensemble des informations saisies.

Vous recevrez ensuite un mail contenant vos informations de connexion.

# Se connecter au SIG du SDEM50

## Comment se connecter ?

Rendez-vous sur le site internet du SDEM50 : www.sdem50.fr

Sur la page d'accueil, 2 icônes vous permettent d'accéder au SIG

- dans le bandeau supérieur (1) (présent sur toutes les pages du site web du SDEM50)
- dans la partie NOS TELESERVICES (2)



Une fenêtre d'authentification s'ouvre.

Saisissez l'identifiant (1) et le mot de passe (2) qui vous ont été communiqués par le SDEM50.



Puis cliquez sur le bouton de connexion (3)

# Contenu du SIG du SDEM50

L'interface du nouveau SIG comporte 4 parties :

(1) Le bandeau de gauche
(3) Le bandeau de droite
(4) La carte et ses outils
(1)
(2)
(3)

## (1) Le bandeau supérieur

Vous y trouverez les fonctions d'impression ainsi que le module de connexion.

# (2) Le bandeau de gauche

Il regroupe l'ensemble des outils de recherche ou de localisation.

# (3) Le bandeau de droite

Il regroupe l'ensemble des outils d'affichage : couches d'informations, fonds de plans. C'est dans ce bandeau qu'apparaissent les résultats des recherches et des analyses.

## ▶ (4) La carte

C'est ici que sont affichées les informations et que sont disponibles les outils de zoom, de sélection ou d'information.

# Couches d'informations disponibles pour les communes

Certaines couches sont actives par défaut, d'autres peuvent l'être en fonction des besoins. De plus, des paramètres de visibilité spécifiques sont définis en fonction des échelles d'affichage.

Par défaut, le cadastre (communes, parcelles et bâtiments) et les informations relatives aux réseaux électriques et d'éclairage public sont activées au démarrage.

Les autres couches doivent être rendues visibles en cliquant sur l'œil rayé opur le rendre actif

Lorsqu'un menu comporte plusieurs couches d'informations, l'affichage peut être partiel. >

On accède au menu des couches affichées par le bandeau à droite de l'écran.





Le premier symbole permet d'afficher les couches d'informations disponibles.

On retrouve 2 grandes familles :

- Les fonds de plan (1)
- Les thématiques (2)



# Les fonds de plan

Le SDEM50 met à disposition des communes 2 fonds de plan distincts.

#### ✓ La photographie aérienne



Il s'agit actuellement du millésime 2015.



#### ✓ La carte IGN 1/25 000<sup>ème</sup>

SIG du SDEM50 -- Premiers pas

Il s'agit actuellement du millésime 2009.

Pour chacun des fonds de plan, il est possible de choisir de les afficher ou pas et également de modifier l'opacité de l'affichage.



## Les couches d'informations thématiques

Le SDEM50 met à disposition des communes de nombreuses couches d'informations.

> 📀 Découpages administratifs	(1)
> 💿 🧏 Réseau électrique	(2)
> 💿 🎧 Données CheckEP	(3)
> < Données SDEM	(4)
> < 妃 Réseau E-charge50	(5)
> 🌾 挫 Données DREAL	(6)
> 💋 Données DDTM	(7)
> 📀 Données Cadastrales	(8)

#### ✓ <u>Découpages administratifs (1)</u>



On trouve dans ce menu les contours administratifs (département, EPCI, communes) à différentes dates, en fonction des évolutions (Fusions d'EPCI, communes nouvelles...) réglementaires.

Ce menu est appelé à s'enrichir au fil du temps.

#### ✓ <u>Réseau électrique (2)</u>







Etiquettes Armoires EP

que CheckEP.

Armoires EP

🧿 😭 Supports EP

ο

Θ

Pour les communes ayant transféré leur compétence EP au SDEM50, les données issues de CheckEP sont également affichées sur le SIG.

Elles sont mises à jour au même rythme



On y trouve les armoires EP, leurs numéros et les points lumineux.

✓ Données SDEM (4)







Le menu Réseau E-charge50 permet pour le moment d'afficher les positions des bornes de recharge

Ce menu est appelé à s'enrichir au fil du temps.









Les données environneme

Les données environnementales, au titre des directives européennnes (ZNIEFF, ZPS, ZSC, Natura2000...), les réserves et parcs naturels...





Les sites inscrits et classés



Le menu Données DREAL permet d'afficher de nombreuses couches de données environnementales classées en 4 thèmes

Ces données, disponibles pour l'ensemble de l'ex Basse Normandie sont mises à jour en continu par la DREAL.





#### ✓ Données DDTM (7)



Ce menu permet d'afficher les périmètres de covisibilité des Monuments Historiques, l'emprise des ZPPAUP.

Il permet aussi de visualiser les subdivisions territoriales de la DDTM Et les périmètres des ScOT.







#### ✓ Données Cadastrales (8)



Ce menu permet d'afficher les données cadastrales issues de la DGFip.

Ces données sont mises à jour annuellement, au 3<sup>ème</sup> trimestre.





# Les Outils du SIG

## Les outils de base

On les trouve dans la partie centrale de la fenêtre.



## Les outils de localisation d'une commune

On les trouve dans le bandeau gauche de la fenêtre.



Vous pouvez situer sur la carte :

- Une commune (appelée "historique") telle qu'elle existait avant la vague des fusions.
- Une commune actuelle (appelée 2018)
- ✓ Localisation d'une commune "historique"

Cet outil fonctionne avec les noms des communes.

Les communes recherchées sont soit les communes dont le périmètre n'a pas été modifié, soit les communes aujourd'hui communes déléguées.

Prenons l'exemple de la commune actuelle de TERRE ET MARAIS (composée des communes "historiques" de SAINTENY et SAINT GEORGES DE BOHON). On souhaite situer SAINT GEORGES DE BOHON.



Il faut d'abord ouvrir le menu de localisation en cliquant sur l'icône (1).

Il faut ensuite cliquer sur l'outil de localisation souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3)

Et ensuite sélectionner dans la liste la commune (4)





Il vous faut enfin cliquer sur Appliquer (5)

Une fenêtre de résultats (6) s'ouvre à droite et la carte zoome directement sur la commune recherchée



Il s'agit du territoire de la commune déléguée de Saint Georges de Bohon.

Pour "effacer" le résultat de la recherche, il suffit de cliquer sur la poubelle (7).

#### ✓ Localisation d'une commune (2018)

Cet outil fonctionne avec les noms des communes.

Les communes recherchées sont celles correspondant à la mise à jour du cadastre (millésime Juillet 2017)

On souhaite maintenant situer la commune nouvelle de TERRE ET MARAIS. La procédure est la même, en utilisation l'autre fonction de localisation.



Une fenêtre de résultats (6) s'ouvre à droite et la carte zoome directement sur la commune recherchée.



Il s'agit cette fois de l'ensemble du territoire de la commune nouvelle.

Pour "effacer" le résultat de la recherche, il suffit de cliquer sur la poubelle

(7)

## Les outils de recherche sur le Cadastre

Vous ne pouvez chercher des parcelles cadastrales que sur la ou les communes pour lesquelles vous avez les droits.

Les recherches se font sur le dernier millésime des données cadastrales.

Les exemples seront tirés de la commune de LA HAYE.

On trouve les requêtes dans le bandeau gauche de la fenêtre.

Vous pouvez rechercher une parcelle suivant trois critères :

- Sa référence cadastrale
- Ses propriétaires
- Son adresse

Ø	

3	Recherches sur le Cadastre	
	Parcelles par référence cadastrale	+
£D	Parcelles par propriétaire	+
<u>ش</u>	Parcelles par adresse	+
<u>ش</u>	Parcelles par adresse	+

#### ✓ <u>Recherche d'une parcelle par référence cadastrale</u>



Il faut d'abord ouvrir le menu de requête en cliquant sur l'icône (1).

Il faut ensuite cliquer sur l'outil de requête souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3)

Et ensuite sélectionner dans la liste la commune (4)



Dans le cas d'une commune nouvelle, plusieurs parcelles du territoire ont la référence ZA 10. Elles apparaissent donc dans la fenêtre de résultat à droite. Et la carte zoome automatiquement sur l'ensemble des résultats.



Pour faciliter l'identification des parcelles, le nom de la commune déléguée est affiché dans les résultats.

Lorsqu'on sélectionne un des résultats, la carte "surbrille" et un double clic permet de sélectionner la "bonne" parcelle.



SIG du SDEM50 -- Premiers pas

#### Une nouvelle fois, le zoom est automatique



#### ✓ <u>Recherche d'une parcelle par propriétaire</u>



Il faut d'abord ouvrir le menu de requête en cliquant sur l'icône (1).

Il faut ensuite cliquer sur l'outil de requête souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3), la sélectionner dans la liste.

Puis faire de même avec le nom d'un des propriétaires.

Et enfin Appliquer (5)

L'ensemble des résultats apparait dans la partie droite de la fenêtre.

#### ✓ <u>Recherche d'une parcelle par adresse</u>



Il faut d'abord ouvrir le menu de requête en cliquant sur l'icône (1).

Il faut ensuite cliquer sur l'outil de requête souhaité (2)

Il faut alors taper quelques lettres du nom de la commune recherchée (3), la sélectionner dans la liste.

Puis faire de même avec l'adresse (4).

Et enfin Appliquer (5)

L'ensemble des résultats apparaît dans la partie droite de la fenêtre.



Pour "effacer" le résultat de la recherche, il suffit de cliquer sur la poubelle

(6)

# Les outils d'impression

On les retrouve dans le bandeau haut



Les communes peuvent "imprimer" une carte de 2 manières



✓ Impression image



De nombreux paramètres sont à définir par l'utilisateur

- Le format de l'image



- Les dimensions de l'image, en pixels (2)
- L'Echelle d'impression (3).
   Le cadre rouge correspond à la zone qui va être imprimée.
- Le fait d'imprimer ou pas l'échelle, la flèche nord et la légende (4)
   (la légende sera éventuellement imprimée dans un fichier à part)

Puis il suffit de valider (5)

Le fichier obtenu avec ces paramètres est le suivant :



#### ✓ Impression navigateur

Lors du clic sur impression navigateur, une nouvelle page s'ouvre



Il est alors possible de zoomer dans la partie affichage (1)

Les couches affichées sont celles définies dans l'application.

Si vous retournez dans la partie application et que vous modifiez les couches visibles, il faudra recliquer sur impression navigateur afin de générer une nouvelle impression.

Et d'insérer des commentaires dans la partie NOTES (2)

# **Contacts utiles**

# ► SDEM50

02.33.77.18.95 sdem@sdem50.fr



Angélina FAUXBATON 02.33.77.82.64 angelina.fauxbaton@sdem50.fr